



**FORUM DES MINISTRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL  
RENCONTRE DES MINISTRES FPT  
DATE : 20 ET 21 NOVEMBRE 2014  
ENDROIT : HÔTEL OMNI KING EDWARD  
TORONTO (ONTARIO)**

---

**ORDRE DU JOUR**

<b>Heure</b>	<b>Point à l'ordre du jour</b>	<b>Format</b>	<b>Direction</b>	<b>Salle</b>
<b>20 novembre 2014</b> 18 h 00	<b>Dîner privé des ministres</b> (ministres et vice-coprésidents)	Table ronde	Tous	Belgravia
<b>21 novembre 2014</b> 7 h 30 – 8 h 25	<b>Petit déjeuner privé des ministres</b> (ministres et sous-ministres) Table ronde avec Nick Noorani, président du Comité d'experts sur les obstacles à l'emploi des nouveaux Canadiens.	Table ronde	Tous	Belgravia
8 h 25 – 8 h 45	<b>Photo officielle</b>			
8 h 45 – 9 h 00	<b>Discours d'ouverture</b>	Table ronde	Canada/Île du Prince-Édouard	Sovereign
9 h 00 – 10 h 30	<b>Ententes sur le développement du marché du travail</b>	Table ronde	Canada/Île du Prince-Édouard	Sovereign
10 h 30 -11 h 00	<b>Ententes pour le Fonds pour l'emploi</b> Compte rendu sur la mise en œuvre des Ententes pour le Fonds pour l'emploi et revue de l'approbation des cadres de référence pour l'examen de l'année deux.	Table ronde	Canada/Ontario	Sovereign
11 h 00 – 11 h 45	<b>Information sur le marché du travail (IMT)</b> Examen et approbation du cadre de travail multilatéral préliminaire sur l'IMT et orientation ministérielle sur les paramètres clés favorisant une approche concertée de la gouvernance en matière d'IMT.	Table ronde	Canada/ Saskatchewan	Sovereign
11 h 45 – 12 h 45	<b>Dîner de travail privé des</b>	Table ronde	Tous	<b>Belgravia</b>

	<p><b>ministres du FLMM</b> (ministres et sous-ministres)</p> <p>Discussion sur les travailleurs étrangers temporaires et revue du communiqué préliminaire</p>			
12 h 45 – 13 h 15	<p><b>Reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger</b></p> <p>Examen et approbation du plan d'action renouvelé sur la reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger</p>	Table ronde	Canada/Manitoba	<b>Sovereign</b>
13 h 15 – 14 h 00	<p><b>Apprentissage</b></p> <p>Présentation du plan de travail du FMMT sur l'apprentissage aux fins d'approbation, et des recommandations en vue d'adopter un protocole préliminaire sur la mobilité. CCDA fournit un rapport de progrès sur le travail accompli à date sur la mise en œuvre de l'harmonisation des dix métiers Sceau rouge d'ici les 18 prochains mois. Ils discuteront également de la façon dont le travail d'harmonisation peut s'élargir à d'autres métiers et sur les recherches en cours pour renforcer l'engagement des employeurs.</p>	Présentation	Canada/ Colombie-Britannique	<b>Sovereign</b>
14 h 00 – 14 h 30	<p><b>Groupe de coordination sur la mobilité de la main-d'œuvre</b></p> <p>Examen et approbation de l'approche globale de la stratégie de communication et du document « La mobilité de la main-d'œuvre en action : Cinq ans de progrès et de succès »</p>	Table ronde	Canada/Québec	<b>Sovereign</b>
14 h 30 – 14 h 45	<p><b>Pause</b></p> <p>Occasion pour les ministres de revoir le communiqué avec le personnel</p>		Tous	Sovereign
14 h 45 – 15 h 15	<p><b>Communiqué des ministres F-P-T du FLMM</b></p>			

	Revue du communiqué			
15 h 15 – 15 h 30	<b>Mot de la fin</b>		Canada/Île du Prince-Édouard	<b>Sovereign</b>
15 h 30 – 16 h 00	<b>Médias</b>		Tous	<b>Kensington</b>

## Les ministres continuent de prendre des mesures pour aider les Canadiens à acquérir les compétences qui correspondent aux emplois disponibles



**Toronto (Ontario), le 21 novembre 2014** – Les ministres du marché du travail de l'ensemble du Canada se sont réunis aujourd'hui pour poursuivre leurs efforts visant à résoudre les problèmes liés au marché du travail et à faire en sorte que tous les Canadiens puissent profiter pleinement des possibilités économiques. Le Forum des ministres du marché du travail (FMMT) est coprésidé par le ministre fédéral de l'Emploi et du Développement social, l'honorable Jason Kenney, et par le ministre de l'Innovation et des Études supérieures de l'Île-du-Prince-Édouard, l'honorable Allen Roach.

« Nous sommes heureux de voir que des efforts considérables continuent d'être déployés sur le plan des compétences. Le Forum des ministres du marché du travail exerce un leadership pour renverser la situation contradictoire actuelle, soit celle d'une économie qui compte un trop grand nombre de personnes sans emploi et un trop grand nombre d'emplois non comblés. Aujourd'hui, nous avons fait des progrès réels sur le plan de l'amélioration de l'information sur le marché du travail, de l'harmonisation des programmes d'apprentissage, de l'aide accordée aux nouveaux Canadiens pour la reconnaissance de leurs qualifications professionnelles et de l'optimisation des investissements des contribuables dans les programmes de formation. »

– L'honorable Jason Kenney, ministre de l'Emploi et du Développement social et coprésident du FMMT

« Les provinces et territoires de l'ensemble du Canada travaillent de concert pour faire en sorte que nous disposions des initiatives et des programmes requis pour mobiliser nos employeurs, renforcer notre main-d'œuvre et donner aux employés les compétences de base dont ils ont besoin partout au pays. Nous avons eu des discussions très productives aujourd'hui et les mesures que nous avons accepté de mettre en œuvre appuieront l'acquisition des compétences et la croissance économique dans tout le Canada. »

– L'honorable Allen Roach, ministre de l'Innovation et des Études supérieures de l'Île-du-Prince-Édouard, et coprésident provincial-territorial du FMMT

Les ministres ont accepté de collaborer sur plusieurs questions importantes liées au marché du travail, dont les suivantes :

### **Ententes sur le développement du marché du travail**

Les ministres ont pris connaissance des résultats des consultations avec les intervenants et ont discuté d'une gamme de propositions fédérales et provinciales-territoriales pour faire en sorte que les ententes continuent de répondre aux besoins des marchés du travail. De manière plus précise, ils se sont entendus sur l'importance de l'engagement des employeurs, de la reddition de comptes, d'un financement stable et adéquat et des avantages d'assurer un retour rapide au travail pour les sans-emplois.

Les Ententes sur le développement du marché du travail (EDMT) accordent environ 2,1 milliards de dollars par année aux provinces et territoires par l'intermédiaire de l'assurance-emploi pour leur permettre d'offrir des programmes qui aident les Canadiens à acquérir des compétences et à trouver un emploi en plus d'aider les employeurs à trouver la main-d'œuvre dont ils ont besoin. Les provinces et territoires utilisent des fonds accordés aux EDMT pour offrir des programmes d'emploi et de formation adaptés aux besoins des régions et des collectivités.

### **Fonds canadien pour l'emploi**

Les ententes finales pour le Fonds canadien pour l'emploi, lesquelles comprennent la prestation de la Subvention canadienne pour l'emploi<sup>1</sup> ont été signées par chaque province et territoire. Les ministres ont souligné les progrès qui ont été réalisés jusqu'à présent en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Subvention canadienne pour l'emploi étant donné que la grande majorité des provinces et territoires acceptent maintenant des demandes de la part d'employeurs.

À la réunion d'aujourd'hui, les ministres ont approuvé un plan pour réaliser un examen de la Subvention canadienne pour l'emploi un an après sa mise en œuvre. Cet examen servira à tirer des leçons des résultats préliminaires et à déterminer si la subvention répond aux besoins des employeurs, et de quelle façon. Un rapport sera produit et présenté au FMMT en décembre 2015 qui inclura des constats et des recommandations. Cet examen évaluera si le programme du Fonds canadien pour l'emploi atteint ses objectifs et déterminera si des changements aux paramètres du programme sont requis. Les ministres ont aussi discuté d'une méthode qui servira à mesurer l'efficacité des ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi et à présenter les résultats des programmes de manière cohérente.

### **Apprentissage**

Les ministres du Forum du marché du travail ont reçu un rapport sur les progrès réalisés dans le cadre de l'initiative pancanadienne visant à harmoniser les programmes d'apprentissage pour 10 métiers désignés Sceau rouge d'ici 18 mois en fonction de la décision prise en juillet 2014<sup>2</sup>. Les ministres ont réaffirmé leur engagement à renforcer la formation en apprentissage au Canada et à accroître la participation des employeurs dans l'apprentissage.

Les ministres ont accepté d'entamer des discussions avec les membres de l'industrie sur les métiers prioritaires, dont ceux de charpentier/charpentière, de soudeur/soudeuse et de monteur-ajusteur/monteuse-ajusteuse de charpentes métalliques. L'objectif est l'adoption de critères communs en matière de reconnaissance qui pourraient faciliter le mouvement des apprentis appartenant à ces métiers prioritaires et l'harmonisation des programmes d'apprentissage dans la plupart des provinces et territoires à compter de septembre 2015. Compte tenu des consultations avec les membres de l'industrie, on s'attend à ce que la plupart des provinces et territoires mettent en œuvre les exigences en matière d'harmonisation pour les sept prochains métiers d'ici janvier 2016.

Les ministres ont aussi reconnu le besoin de réaliser d'autres études sur l'engagement des employeurs comme moyen d'améliorer les taux d'achèvement de l'apprentissage.

## Information sur le marché du travail

Une collaboration accrue entre les gouvernements est nécessaire pour appuyer l'amélioration continue de la qualité et de l'accessibilité de l'information sur le marché du travail.

Les ministres ont approuvé un *cadre de travail pour l'information sur le marché du travail pour le Canada* qui amène les gouvernements à établir conjointement les priorités et à continuer d'améliorer leur façon de travailler ensemble en matière d'IMT.

Les ministres ont accepté de faire des efforts concertés pour améliorer la qualité des données qui appuient divers instruments comme le Guichet emplois et pour améliorer l'information sur le marché du travail disponible sur les groupes sous-représentés au sein du marché du travail. Ils ont aussi accepté de travailler ensemble pour donner aux Canadiens un meilleur accès à une gamme d'IMT, dont des données administratives et d'enquêtes. Les ministres ont aussi chargé leurs représentants de formuler des recommandations précises pour une approche visant à améliorer l'IMT au Canada qui inclurait tous les partenaires du marché du travail, tant les partenaires gouvernementaux que non gouvernementaux, et de présenter ces recommandations à leur prochaine réunion.

## Qualifications professionnelles acquises à l'étranger

Les ministres ont approuvé une approche multilatérale renouvelée — *Un plan d'action pour la reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger* — visant à reconnaître plus rapidement les qualifications professionnelles des nouveaux Canadiens<sup>1</sup>. Les gouvernements ont entendu les commentaires de divers intervenants, dont des organismes de réglementation, sur le besoin continu de travailler ensemble pour éliminer les obstacles. Le plan met l'accent sur de meilleures mesures de soutien avant la prise de décision, y compris les étapes initiales de l'évaluation à l'étranger, de meilleures communications et des mesures de soutien à la transition pour faire en sorte que les compétences et les expériences des nouveaux arrivants soient pleinement utilisées dans le marché du travail canadien.

## Mobilité de la main-d'œuvre

Les ministres ont accepté une approche commune pour informer les Canadiens sur la mobilité de la main-d'œuvre, notamment en incluant les travailleurs accrédités et les intervenants intéressés, en plus de continuer de travailler avec les organismes de réglementation. Dans le cadre de cette approche, les gouvernements publieront davantage d'information en ligne. Ils publieront aussi un rapport intitulé *La mobilité de la main-d'œuvre en action*, qui fait le bilan des progrès réalisés en ce qui concerne la mise en œuvre du chapitre 7 sur la mobilité de la main-d'œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur.

Le Forum a été établi en 1983 en tant que forum intergouvernemental dont la vocation est de renforcer la collaboration et la réflexion stratégique sur les priorités du marché du travail des provinces, des territoires et du Canada.

La prochaine réunion du FMMT est prévue pour le printemps de 2015 au Québec.

- 30 -

Le présent communiqué est également offert en médias substituts, sur demande.

## Pour plus de renseignements (médias seulement) :

Alexandra Fortier Cabinet du ministre Kenney 819-994-2482
---

Bureau des relations avec les médias Emploi et Développement social Canada 819-994-5559
---

Personne-ressource provinciale Autumn Tremere Ministère de l'Innovation et des Études supérieures Île-du-Prince-Édouard 902-314-2460
--

---

<sup>1</sup> L'entente conclue entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ne prévoit pas la mise en œuvre de la Subvention canadienne pour l'emploi. Par conséquent, le Québec aura le rôle d'observateur sur les travaux liés à l'examen de la Subvention canadienne pour l'emploi.

<sup>2</sup> Compte tenu du caractère unique de son système d'apprentissage, le Québec participera à titre d'observateur aux efforts d'harmonisation de l'apprentissage

<sup>3</sup> Même si le gouvernement du Québec n'a pas appuyé le Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger, il appuie ses principes et accepte de diffuser les rapports publics qui sont déjà mis à la disposition de ses citoyens, notamment ceux qui ont été déposés à l'Assemblée nationale.